

## INFORMATIONS PRATIQUES



### DURÉE

2 heures  
ou 4 heures



### PUBLIC

8- 10 personnes

Professionnels  
intervenant en  
établissement auprès  
de personnes âgées  
et/ou handicapées  
(EHPAD, MAS,  
hôpitaux, cliniques)



### LIEU

Sur site client



### TARIF

Nous consulter



### CONTACT

Cette formation est  
ajustable en termes  
de durée et de  
contenu en fonction  
de vos besoins et  
attentes.

N'hésitez pas à nous  
contacter pour plus  
d'informations.

Alma 31

CMS 2 rue Malbec  
31000 Toulouse

05 61 21 41 69

alma.31@wanadoo.fr

[www.alma31.fr](http://www.alma31.fr)



## DISPOSITIF

Avec l'appui d'un animateur, le groupe d'analyse des pratiques est un dispositif de parole permettant aux équipes d'engager un travail collectif sur leurs postures professionnelles et de construire ensemble une dynamique réflexive reposant sur l'échange et l'élaboration de solutions partagées. Il participe au soutien de la rencontre parfois douloureuse entre les professionnels et les usagers.

Le rôle de l'animateur est d'accompagner les professionnels dans ce travail constructif, de les aider à développer leurs capacités et à trouver des issues acceptables pour les situations difficiles qu'ils rencontrent.

### Les grands principes :

- ▶ L'écoute bienveillante
- ▶ Le non-jugement
- ▶ La confidentialité : rien de ce qui est dit, par qui que ce soit, en groupe ne doit être répété à l'extérieur. En effet, pour pouvoir parler de leurs pratiques, les participants doivent avoir confiance dans la capacité de l'animateur et des autres participants à ne pas rendre publiques les paroles qu'ils confient au groupe.

L'animateur est le garant de ces 3 grands principes.



## OBJECTIFS

- ✓ Aider le professionnel à y voir plus clair dans une situation singulière évoquée ;
- ✓ Apporter réassurance, réconfort, motivation aux professionnels ;
- ✓ Développer un moyen de régulation et de remise en question professionnelle. Les échanges permettent d'envisager de nouveaux moyens d'agir ;
- ✓ Favoriser la cohérence d'équipe ;
- ✓ Améliorer la qualité de l'accompagnement et participer au développement des bonnes pratiques professionnelles.



## DÉROULEMENT

- ✓ **Etape 1 :** Un professionnel présente le récit d'une situation professionnelle vécue qui lui a posé problème.
- ✓ **Etape 2 :** Il répond aux questions que posent les autres participants afin de recueillir davantage d'éléments d'information sur la situation évoquée.
- ✓ **Etape 3 :** Les participants émettent des hypothèses pour la compréhension et éventuellement pour une recherche du modifiable.
- ✓ **Etape 4 :** L'exposant reprend ce qui a été dit et formule des propositions d'amélioration ou de changement.